

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET
AUTRES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS
SERVICE

DECISION N° 227 /D/ CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 03 JUL 2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CUY/CIPM/2026 DU 10 FEVRIER 2026 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT
ELEVATEUR A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'Arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté n°17/AM/CUY/CAB du 20 octobre 2021 portant réorganisation des services de la Communauté Urbaine de Yaoundé, modifié par l'arrêté n°005/AM/CUY du 13 juin 2024 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CUY/CIPM/2026 du 10 février 2026 pour l'acquisition d'un chariot élévateur à la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le Procès-verbal n°563 du 30 mars 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 396^{ème} session du 30 mars 2026 ;

DECIDE:

ARTICLE 1^{er} : Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CUY/CIPM/2026 du 10 février 2026 pour l'acquisition d'un chariot élévateur à la Communauté Urbaine de Yaoundé est attribué aux ETS CETEL.SYS, pour un montant de quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante-trois (49 995 563) francs CFA TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM ;
- ✓ ETS CETEL.SYS ;
- ✓ Archives.



03 JUL 2026
LE MAIRE DE LA VILLE
DE YAOUNDE

Messi Atangana Luc